



## Réunion bilatérale avec la secrétaire générale du MAA

8 janvier 2019

Une délégation de l'Alliance du Trèfle a rencontré le 8 janvier 2019 Sophie Delaporte, secrétaire générale du MAA. Cette dernière était accompagnée de Philippe Mérillon, secrétaire général adjoint, et de Jean-Pascal Fayolle, chef du service des ressources humaines.

La délégation de l'Alliance du Trèfle était composée de Michel Moreau et Valérie Clément pour la CFTC-MAE, Gilles Van Peteghem et Hélène Duchemin pour EFA-CGC, Olivier Lapôtre et Déborah Infante-Lavergne pour le SNISPV, et Annick Pinard, secrétaire-coordinatrice de l'Alliance du Trèfle.

La secrétaire générale a indiqué que cette première réunion était un entretien de prise de contact et qu'elle souhaitait rencontrer régulièrement l'Alliance du Trèfle, que ce soit à l'occasion des instances du dialogue social ou en réunion bilatérale.

Nous avons tout d'abord présenté l'Alliance du Trèfle, composée de trois syndicats (CFTC-MAE, EFA-CGC et SNISPV) réunis autour de valeurs communes, siégeant au CTM depuis 2011, et ayant progressé en voix lors des dernières élections.

Les sujets suivants ont ensuite été abordés.

### AP 2022 et organisation des services de l'État

#### Intervention de l'Alliance du Trèfle

L'Alliance du Trèfle a rappelé ses inquiétudes sur les chantiers en cours dans le cadre d'Action Publique 2022, dont elle avait déjà fait part au ministre lors de son entretien le 13 novembre 2018. Pour elle la succession des réformes entraîne un mouvement perpétuel, qui, ajouté à un manque de visibilité, épuise les agents.

Elle a demandé à la secrétaire générale des informations sur la suite des chantiers et l'articulation entre AP 2022 et le grand débat national annoncé.

Après avoir constaté que les gens qui font des propositions (notamment les organisations syndicales) ne sont pas écoutés alors que ceux qui cassent tout obtiennent des choses, elle renouvelle sa demande que les corps intermédiaires soient reconnus et qu'en particulier des échanges aient lieu avec les organisations syndicales. Elle souhaite connaître quel sera l'impact défavorable des mesures annoncées sur les budgets des ministères et notamment celui du MAA. Elle regrette que la prime volontaire de fin d'année annoncée par le Président de la République ne soit apparemment pas attribuée aux fonctionnaires.

L'Alliance du Trèfle est opposée à la réduction des attributions des CAP et souhaite une gestion ministérielle des emplois pour ce ministère technique. Une « préfectoralisation » des emplois en DDI qui permettrait aux préfets d'attribuer des effectifs en fonction de leurs propres priorités, conduirait à vider la LOLF de sa substance.



L'évolution de l'organisation des services déconcentrés de l'État est annoncée dans la circulaire du 24 juillet 2018.

L'Alliance du Trèfle rappelle que la structuration des services déconcentrés du ministère de l'agriculture a évolué depuis une quinzaine d'années : fusion DRDAF en préfecture de région, puis séparation DRAAF et DDAF, puis rapprochement DDAF et DDE, puis constitution des DDI (DDT, DDCS et DDPP, ou DDCSPP), fusion des régions, et maintenant la suite. Parmi les propositions des préfets sont évoqués une organisation bi-départementale ou un schéma plus déstructurant (cf Dordogne). Alors que le séminaire des cadres est reporté et que le grand débat national va impacter les décisions, l'Alliance du Trèfle demande que la cohérence soit conservée pour que les agents publics et les administrés s'y retrouvent.

Dans le cadre d'Action Publique 2022, le SNISPV a produit début 2018 une contribution sur la sécurité de la chaîne alimentaire qui est remise à la secrétaire générale.

Alors qu'historiquement, les services vétérinaires et la DDCCRF étaient séparés, ils sont rassemblés aujourd'hui dans la même structure (DD(CS)PP) mais conservent des outils différents et des chaînes de décision différentes, ce qui peut conduire à des dysfonctionnements. Le partenaire santé est quant à lui absent au niveau départemental. La culture de l'interministériel existe maintenant au niveau départemental mais pas au niveau régional et central, d'où une complexité de la gestion des crises (Lactalis, Fipronil,...) et une communication problématique.

## Réponses de la secrétaire générale

### ➤ Action Publique 2022

Pour Sophie Delaporte, Action Publique 2022 est un « fil rouge » qui change de nature au fur et à mesure qu'il se déroule, compte tenu de la complexité de l'exercice de modernisation de la fonction publique. Les travaux sur l'organisation territoriale l'impactent.

Pour elle le mot « mission » est important, car la mission est la raison d'être du fonctionnaire et les missions du MAA ont été confortées dans AP 2022.

Compte tenu de l'allocation de ressources qui va diminuer, toutes les réformes ne sont pas arbitrées : la « boussole » est le maintien des missions du MAA et l'interrogation « comment elles peuvent être remplies ? »

Le plan de transformation ministériel a été publié fin octobre. Dans le processus de suivi du plan de transformation, apparaissent 3 indicateurs dits « de la vie quotidienne » (suppression du glyphosate, paiement des aides PAC dans les délais et 50 % de produits locaux ou bio dans les cantines).

Les événements des dernières semaines vont modifier le calendrier de la Loi sur la Fonction publique, et le grand débat national va avoir un impact sur la vision de la fonction publique, l'organisation territoriale de l'État et le train de vie de l'État.

Pour Sophie Delaporte, il faut laisser le temps d'exprimer les fantasmes et elle est plutôt optimiste. Pour elle, l'État garde son rôle d'ensemblier, de contrôleur et de garant de cohésion sociale et territoriale, mais personne ne sait ce que va donner le grand débat, quel sera le point de sortie sur la conduite de l'action publique. Factuellement le grand débat est une source d'incertitude, mais pas d'inquiétude.

En ce qui concerne le budget du MAA, comme les mesures annoncées par le Président de la République doivent être financées, il y aura sans doute un gel ou une baisse de crédits plus importante pour le MAA. Alors que pour 2018, il n'y avait pas eu de crise et peu de refus d'apurement, 2019 s'annonce moins facile.

### ➤ Organisation territoriale

Pour la secrétaire générale, l'organisation territoriale est la colonne vertébrale du MAA qui a un fort ancrage territorial.



La culture du MAA est proche de la culture du Ministère de l'intérieur avec la coexistence d'un échelon départemental et d'un échelon régional, et peu de ministères ont cet ancrage.

Dans le balancier DR / DD, le MAA est à l'aise car il n'a jamais abandonné un niveau au profit de l'autre et il a défendu la nécessité de la proximité du terrain avant les autres. Son action a été cohérente sur la durée.

La secrétaire générale a constaté que peu de propositions des préfets étaient disruptives, ce qui montre la force du schéma territorial actuel qui peut néanmoins progresser.

Le plan de transformation numérique doit permettre d'inventer les leviers pour se dégager du temps avec des outils performants.

Sur la question particulière des relations Services Vétérinaires, Fraudes et Santé, Sophie Delaporte a indiqué que le rapport parlementaire avait recommandé d'améliorer les choses mais que chacun voyait à sa façon : le MAA porte le renforcement du régalién alors que la DGCCRF veut plutôt externaliser, la DGS veut aller très vite, la DGCCRF voit le côté économique et retarde, alors que le MAA a une position intermédiaire. Le point de sortie n'est pas connu. Il n'est pas actuellement en cours d'arbitrage, car reporté après le grand débat national.

## Emplois

### Intervention de l'Alliance du Trèfle

L'Alliance du Trèfle est très attachée aux compétences techniques (au sens « métiers ») des services de l'État, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation étant un ministère technique. EFA-CGC a élaboré un document intitulé : « les compétences techniques des services de l'Etat », en cours de finalisation. Les réformes entreprises jusqu'à présent sont basées uniquement sur la réduction comptable des effectifs, sans prise en compte des compétences techniques, et entraînant le malaise des agents.

Sur le RIFSEEP des IAE et des TS, CFTC-MAE et EFA-CGC souhaitent qu'il avance rapidement et qu'il permette d'harmoniser les primes entre secteurs (notamment enseignement supérieur et international). Ces syndicats, de même que la CFDT, n'étaient pas vraiment demandeurs de dérogation, à condition qu'aucun agent ne soit perdant. Les agents concernés s'interrogent sur sa mise en place pour les mobilités de l'automne 2018 à effet au premier trimestre 2019.

Pour les ISPV, le SNISPV regrette la situation de blocage actuelle. Plus le temps passe et plus les ISPV sont mal à l'aise. Les grilles proposées sont calquées sur les grilles IPEF imposées par le MTES, avec des critères exclusivement basés sur l'encadrement, alors que les dernières crises ont montré qu'il fallait des compétences techniques. Lors des échanges avec l'administration, les modifications n'ont porté que sur 2 % des ISPV. Les grands écarts entre les directions départementales, les directions régionales et l'administration centrale risquent de figer les secteurs. Les postes de référents et de formateurs à l'ENSV sont moins cotés que de nombreux postes en sortie d'ENSV.

Dans les DD(CS)PP, les chefs de services Santé et Protection Animales encadrent souvent un effectif plus réduit d'agents de l'État que leurs collègues de sécurité sanitaire de l'alimentation, mais ils doivent également animer un réseau de vétérinaires sanitaires, ce qui n'est pas simple. Stéphane Travert avait d'ailleurs ouvert une feuille de route sur le maillage vétérinaire.

Des fonctions dévalorisées sont parmi celles qui se révèlent les plus utiles en cas de crise.

Lors de la dernière assemblée générale du SNISPV, une motion demandant la réouverture des négociations sur les barèmes RIFSEEP a été votée.



La charte de gestion des ISPV doit être examinée lors du prochain comité technique ministériel. Dans la dernière version proposée, elle permet de se passer des CAP, ce qui interpelle.

L'Alliance du Trèfle remercie la secrétaire générale d'avoir augmenté le revenu des vétérinaires contractuels (40 à 80 €/mois) en abattoir, mais ne sait pas si cette augmentation suffira à régler le manque d'attractivité des postes car la précarité (contrats de 2 mois pour des vétérinaires officiels contractuels, très peu de contrats de 3 ans) ne permet pas d'améliorer l'attractivité de ces postes.

L'Alliance du Trèfle demande la mise en œuvre des plans de requalification de C en B et de B en A.

## Réponses de l'administration

### ➤ RIFSEEP

#### • ISPV

Jean-Pascal Fayolle indique qu'après des échanges avec la DGAFP et la DB, le RIFSEEP pour les ISPV comme celui pour les IPEF était bloqué. Pour pouvoir comparer deux situations, il faut des critères opposables à tout le monde comme l'encadrement de fonctionnaires.

Si le guichet unique répond oui à la proposition faite, il n'y aura pas de modification. Par contre, si la proposition n'est pas acceptée, la négociation reprendra.

#### • IAE et TS

Philippe Mérillon rappelle que la demande de dérogation au RIFSEEP pour ces deux corps a été refusée. La mise en place est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Jean-Pascal Fayolle précise que les IGAPS travaillent sur le RIFSEEP de ces deux corps (à partir des grilles existant pour les attachés et les SA) et qu'un groupe de travail sera réuni en mars. Il ne lui semble pas possible que les grilles soient opérationnelles pour les mobilités du printemps.

### ➤ Plans de requalification

Jean-Pascal Fayolle indique que les discussions sont en cours.

### ➤ Contractuels

Philippe Mérillon annonce la parution prochaine du rapport sur l'attractivité des métiers en abattoir.

Jean-Pascal Fayolle indique avoir été alerté par le DGAL sur la situation des sept vétérinaires contractuels exerçant à la DGAL et en particulier sur celles des trois recrutés directement sans avoir exercé auparavant dans une DD(CS)PP.

ONF

## Intervention de l'Alliance du Trèfle

Le directeur général de l'ONF ayant annoncé son départ à la retraite le matin de la réunion, l'Alliance du Trèfle prend acte de la prise de conscience politique du dysfonctionnement dans cet établissement.

Elle considère que le COP est non sincère puisque les recettes annoncées en 2019 ne sont arrivées que trois fois en 20 ans. Alors que les effectifs ont été réduits de 30 % depuis 2000, de nouvelles réductions sont encore annoncées.

Elle demande un moratoire sur les restructurations prévues et souhaite que la mission d'inspection en cours consulte les organisations syndicales.



Compte tenu du contexte, les élections des représentants des agents de droit privé doivent être retardées en prolongeant les mandats en cours.

## Réponses de la secrétaire générale

Sophie Delaporte indique que le sujet de l'ONF est très compliqué.

En 2018 la mission d'inspection (CGAAER, CGEED, IGF et IGA) visait à retrouver un espace de dialogue entre la direction et les organisations syndicales (« Opération déminage des tensions »).

La mission qui débute vise à faire des propositions sur l'avenir de l'établissement car le COP en cours ne s'exécute pas correctement, les rentrées financières n'étant pas à hauteur des espérances. La mission doit être rapide mais se donner le temps nécessaire.

L'objectif est de passer un cap difficile pour retrouver une gestion dans la durée et une situation apaisée.

## Élections professionnelles du 6 décembre 2018

### Intervention de l'Alliance du Trèfle

L'Alliance du Trèfle renouvelle ses remerciements pour l'implication des agents du secrétariat général pour les élections professionnelles.

Elle regrette que plus d'un mois après le scrutin, les résultats détaillés ne figurent toujours pas sur le portail ad hoc et qu'aucune information n'ait été donnée sur les résultats du CT Qualité, ni sur les sections spécialisées du CTM, CT Formation et CT Action Sociale, auxquelles elle n'est plus invitée depuis plusieurs années.

Elle souhaite avoir rapidement une visibilité sur le temps syndical et les moyens attribués aux trois syndicats de l'Alliance du Trèfle.

Elle renouvelle son souhait de disposer, en plus des locaux du SNISPV de Vaugirard, d'un bureau à Varenne ou Barbet de Jouy, permettant aussi la préparation des réunions qui ont lieu le plus souvent sur un de ces deux sites.

L'Alliance du Trèfle souhaite que la secrétaire générale relaie auprès de la DGAFP la demande de modification de la règle d'attribution des sièges au CHSCT ministériel, qui est défavorable aux unions d'organisations syndicales et ne permet pas à l'Alliance du Trèfle de siéger au CHSCT du MAA.

### Réponses de l'administration

Jean-Pascal Fayolle indique que tous les résultats seront prochainement disponibles et qu'un groupe de travail portant sur le retour d'expérience des élections 2018 sera organisé fin janvier.